



Céder une entreprise à son conjoint pour partir à la retraite

Par **clementine**, le **04/05/2010** à **22:08**

Bonjour,
mon père est commerçant sur les marchés, il aimerait prendre sa retraite et que ma mère reprenne son activité. Le problème est qu'il y a quelques mois il s'est aperçu que le nom de ma mère a été retiré du kbis. Il s'est renseigné à la mairie de Paris où on lui a dit que si ma mère voulait reprendre l'affaire, elle sera obligée de payer de grosses charges. Après un calcul, ils ont conclu qu'il leur resterait 291 euros par mois pour vivre tous les deux. Existe-t-il un moyen pour que ma mère poursuive l'activité de mon père en payant moins de charges?
Merci.